

La Commission nationale des bourses scolaires (CNB) s'est réunie à Paris les 14 et 15 juin 2017, sous la présidence de M. Christophe Bouchard, Directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'Etranger (AEFE) en présence de M. Nicolas Warnery et de M. Jean-Claude Marfaing, (DFAE), Français du Monde-ADFE était représenté par Michèle Bloch, Claudine Lepage siégeait au titre du Sénat, Philippe Loiseau représentait le groupe Français du monde-solidarité écologie à l'AFE.

**Bilan définitif 2016 du rythme sud
et quasi-définitif 2016/2017 du rythme nord au 1^{er} juin 2017**

Nombre de boursiers : 25 679 (21% des élèves français)
Montant des attributions : 105,3 M€ (+6,5%)

**Campagne en cours
2ème CNB 2017 rythme sud et 1ère CNB 2017/2018 rythme nord**

Dotation initiale exercice 2017 : 110 M€ contre 106,26M€ (+3,52%) Subvention État : 99,2 M€

2ème CNB 2017 rythme sud

Enveloppe de référence 9,45 M€.

Besoins exprimés à l'issue de l'instruction des dossiers : 8,96 M€. Enveloppe limitative : 8,9 M€.

Attribution de bourses à 1 627 élèves (- 2,7 %) pour un montant de 8,74 M€ (-14,4 % en raison de la dépréciation sensible des monnaies de la zone par rapport à l'euro). Coût moyen boursier 5 374 €. Rejets 192. Non-scolarisation à la rentrée de 69 élèves boursiers, après 1ère CNB (3,7 %), dont quatre pour raisons financières déclarées.

Quotité moyenne 77,3% contre 78,1% l'année précédente. Pourcentage de familles boursières à 100% en hausse : 33,9%.

1ère CNB 2017/2018 rythme nord

25 193 demandes instruites (22 582 renouvellements et 2 611 premières demandes).

Propositions favorables : 21 212, (84,2 %) pour un montant de 86,65 M€ en deçà des enveloppes limitatives allouées après révision lors du dialogue de gestion (89,2 M€).

Attribution de bourses à 21 050 élèves (-2,6 %) pour un montant de 86,28 M€.

Dossiers ajournés 1 581 (6,3 %) rejet de 2 562 autres (10,2%).

Taux de recevabilité des dossiers 83,6 % contre 83,3 % l'année précédente.

Coût moyen par boursier : 4 099 €, contre 4 007 € l'année précédente (+ 2,3 %).

Quotité moyenne de bourse : 78,9 %, inchangée par rapport à la campagne précédente.

Quotité de bourse de 100 % : 39,8 % contre 39,1% l'année précédente

Attributions par Zones géographiques

Ce tableau, reflète la situation à l'issue des CNB du mois de juin, ces chiffres ne tiennent pas compte des demandes tardives, des recours et dossiers traités hors commission.

<i>Secteur géographique</i>	Nb postes	Nb boursiers	Rappel 06/2016	Montants en M€	Rappel 06/2016	Coût moyen boursier	Rappel 06/2016
Asie	30	2 070	2 077	11,11	10,47	5 374€	5 044 €
Moyen Orient	16	1 501	1 546	6,44	6,33	4 296 €	4 095 €
Europe	42	4 478	4 536	19,69	20,1	4 397€	4 431€
Afrique	41	7 595	7 854	24,02	23,48	3 163 €	2 990 €
Maghreb	9	3177	3102	8,58	8,84	2 751 €	2 850 €
Amérique du Nord	14	1 003	1 101	10,73	11,31	10 700 €	10 279 €
Amérique Latine	14	1 267	1 374	5,67	6,06	4 480 €	4 410 €
Rythme sud	11	1 627	1 672	8,74	10,21	5 374 €	6 108 €
Total	177	22 718	23 262	94,98	96,8		

Remarques

- L'Agence rappelle la nécessité pour les postes de procéder à des **visites à domicile** dans la mesure de leurs possibilités. Les VAD permettent une estimation plus exacte des situations difficiles, notamment pour les premières demandes des familles. Ces VAD doivent être effectuées par au moins un agent consulaire qui peut se faire accompagner par une personne habilitée par le chef de poste. On veillera au respect du devoir de confidentialité et des législations locales.
- Les pondérations à la hausse ou à la baisse des quotités théoriques proposées par le poste ou le CCB doivent être - absolument - justifiées et renseignées dans les procès-verbaux sous peine d'être refusées par l'Agence après avis de la CNB. Sur ce point nous vous engageons d'une part à demander en séance que toutes les remarques justifiant ces pondérations soient bien notées et d'autre part à relire les PV avant signature. L'AEFE est attentive aux arguments étayés des postes et des CCB sur tous les cas particuliers et admet les pondérations à la hausse - légitimes et justifiées - y compris quand elles aboutissent à une dépense supplémentaire. L'Agence a couvert pour l'instant les dépassements raisonnables des enveloppes.
L'Agence a constaté que certains postes appliquent systématiquement des hausses de quotités pour les familles, notamment monoparentales, en grande difficulté mais que ces hausses se font souvent sans règle au risque de créer des iniquités ; elle encourage les CCB à définir des méthodes garantissant l'égalité entre les familles. L'Agence réfléchira cette année à apporter des éléments de cadrage pour la maîtrise de ces pratiques.

- Certains postes se plaignent du niveau de l'indice de pouvoir d'achat « IPPA ». Cet indice est défini par un organisme indépendant (Mercer) d'après un panier de la ménagère dont 30% représentent le logement. Lorsque la variation de l'IPPA est due à l'effet change, elle est sans effet sur les quotités de bourses puisque le change intervient aussi sur les autres éléments du barème (frais de scolarité, revenus).
- En réponse à nos questions sur les motifs de rejet ou d'ajournement Monsieur Aguesse énumère les premières causes de rejets : revenus hors barème, dossiers vides ou incohérents. Ce sera aux familles de faire la démarche afin de demander un nouvel examen en CCB 2 à condition d'apporter des informations nouvelles (changement de situation, financière ou familiale) fausses déclarations.
L'ajournement est prononcé pour dossier incomplet, doute sur la situation de la famille qui sera éclairci par une VAD avant le CCB2. Le poste se rapprochera alors de la famille pour obtenir les documents manquants.
- Des dysfonctionnements de l'application Scola sont encore signalés.
- En conclusion, cette CNB s'est tenue dans une ambiance constructive avec la volonté de répondre au mieux aux demandes des familles. Le service des bourses signale que certaines enveloppes se sont avérées insuffisamment adaptées en raison d'un manque de justifications des besoins exprimés par les postes. Quelques rares corrections ont été effectuées par la suite. En prévision de la prochaine campagne (CCB2 du Rythme nord et CCB1 du Rythme sud), les postes qui s'estimeront insuffisamment dotés devront **argumenter leurs besoins supplémentaires** durant la phase de dialogue de gestion.
- Nous avons noté un souci de rigueur qui s'est caractérisé par de nombreuses VAD, plus de 1000, et missions de conseil et d'assistance auprès de nombreux postes.
Il faut veiller à ce que cette rigueur, qui est souhaitable, ne se fasse pas au détriment des familles.

Nous comptons sur vous, conseillers consulaires et représentants de Français du monde, pour jouer tout votre rôle dans ces conseils consulaires des bourses et restons à votre écoute pour tous renseignements ou compléments d'informations qui vous seraient utiles pour aider au mieux les familles boursières.

Michèle Bloch : michele.bloch@adfe.org	Claudine Lepage : c.lepage@senat.fr	Philippe Loiseau : philippeloiseau@aol.com
--	--	---